

**QUESTIONS RÉUNION des**  
**REPRÉSENTANTS de PROXIMITÉ**  
**10/01/2023**

**QUESTIONS D'ORDRE GÉNÉRAL**

**1- La CGT demande une présentation du non-respect des accords sur la période allant de la S01 à la S04 concernant :**

- **Le repos journalier de moins de 11h00**
- **Le travail journalier supérieur à 10h00**
- **Les semaines de plus de 48h00 sur 6 jours**
- **Les semaines de moins de 21h00**
- **Les week-ends inférieurs à 35h00**
- **Le travail du samedi après 18h00**

Travail de + de 8h00 de nuit	Travail après 18h00 le samedi	Week-end < à 35h	Repos journalier < à 11h	Travail journalier > à 9h30	Semaines de + de 42h (Nbre de fois)	Semaines de + de 48h (Nbre de fois)	Semaines de moins de 21h
<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>1</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>

**Réponse direction en réunion DP :**

**Compteurs au 30/11/2022**

<b>Compteurs &gt; à + 70h</b>	<b>0</b>
<b>Compteurs &lt; à - 40h</b>	<b>0</b>
<b>Compteurs Senior &lt; à -20 h</b>	<b>1</b>
<b>Compteurs Senior &gt; à + 35h</b>	<b>0</b>

**2- La CGT vous demande l'effectif actuel du site par type de contrats CDD, CDI, intérimaires, saisonniers et stagiaires, groupement d'employeur ?**

**Réponse direction en réunion RP :**

**Effectifs au 30/11/2022**

<b>Contrat à Durée Indéterminée</b>	<b>73</b>
<b>Suspension de contrat</b>	<b>5</b>
<b>Contrat à Durée Déterminée</b>	<b>4</b>
<b>Intérimaires</b>	<b>3</b>
<b>Stagiaires</b>	<b>0</b>
<b>Saisonniers</b>	<b>0</b>
<b>Groupement Employeurs de Vendée</b>	<b>0</b>

**3- La CGT vous demande l'effectif actuel du site sur le 1<sup>er</sup>, 2<sup>ème</sup> et 3<sup>ème</sup> collège.**

**Réponse direction en réunion RP :**

**Effectifs au 30/11/2022**

<b>1<sup>er</sup> collège (Ouvriers/Employés)</b>	<b>61</b>
<b>2<sup>ème</sup> collège (Techniciens/Agents de Maîtrise)</b>	<b>10</b>
<b>3<sup>ème</sup> collège (Cadres)</b>	<b>2</b>

**4- La CGT vous demande le détail des entrées et des sorties des effectifs en Contrat à Durée Indéterminée sur le mois de Décembre 2022 ?**

**Réponse direction en réunion RP :**

**La direction dit qu'il n'y a pas eu d'entrées et des sorties le mois passé.**

**5- Est-il prévu de travailler des samedis matin ou après-midi sur le mois en cours ? Si oui, quels secteurs seront concernés ? Quel est l'effectif prévisionnel ?**

*Réponse direction en réunion RP :*

**La direction répond qu'il n'y aura pas de samedis travaillés.**

**6- Est-il prévu des journées non travaillées sur le site de MTT sur ce mois-ci ?**

*Réponse direction en réunion RP :*

**La direction dit qu'il n'y aura pas de journées non travaillées sur MTT ce mois-ci.**

**7- Quelles sont les prévisions pour les productions « Servair, santé », « plaques à gratins », des semaines 01 à 04 en UVC ?**

*Réponse direction en réunion RP :*

PRODUCTIONS	PRÉVISIONS SEMAINE 01 À SEMAINE 04
SERVAIR	725 300
SANTÉ	291 700
PLAQUES À GRATIN	8.5

**8- Quelles sont les prévisions pour les productions « Servair, santé », « plaques à gratins », des semaines 01 à 04 en Tonnage ?**

*Réponse direction en réunion RP :*

PRODUCTIONS	SEMAINE 01	SEMAINE 02	SEMAINE 03	SEMAINE 04	TOTAL
SERVAIR	38	41	48	33	160
SANTÉ	16	23	17	26	83
GRATIN	1.5	3.0	2.0	2.0	8.5

**9- Quelles sont les quantités fabriquées sur les productions « Servair, santé », « plaques à gratins », « jar », des semaines 49 à 52 inclus en UVC ? Détail par semaine.**

*Réponse direction en réunion RP :*

PRODUCTIONS REALISEES	TOTAL
SERVAIR	681 000
SANTÉ	258 600
PLAQUES À GRATIN	/

**10- Quelles sont les quantités fabriquées sur les productions « Servair, santé », « plaques à gratins », des semaines 49 à 52 inclus en tonnage ? Détail par semaine.**

*Réponse direction en réunion RP :*

PRODUCTIONS REALISEES	TOTAL
SERVAIR	150
SANTÉ	73
PLAQUES À GRATIN	8.5

**11- Combien de 8 de production sont programmés par semaine sur les lignes 52 ,100 et 200 sur ce mois ?**

*Réponse direction en réunion RP :*

**La direction répond qu'il y aura :**

- de 3 à 8\*8 de production hebdo ligne 200
- de 9 à 10\*8 de production hebdo ligne 100
- de 3 à 6\*8 de production concernant la ligne 51

**12- Est-il prévu des arrêts de lignes pour le préventif sur le mois en cours ? Si oui, quelles lignes et quelles journées sont concernées ?**

*Réponse direction en réunion RP :*

L 100/110	23/01
L 200/210	30/01

**13- Combien de salariés ont travaillé des samedis matin sur le mois de Décembre 2022 ? Détail par collègue.**

*Réponse direction en réunion RP :*

**La direction répond qu'il y a eu 7 personnes le 17 décembre pour l'inventaire annuel.**

**14- Combien de salariés ont travaillé des samedis après-midi sur le mois de Décembre 2022 ? Détail par collègue.**

Réponse direction en réunion RP :

**La direction répond que personne n'a travaillé des samedis après-midi le mois dernier.**

**15- Combien de contrats CDD s'arrête ce mois-ci ? Combien allez-vous en prolonger et sur quelle durée ?**

Réponse direction en réunion RP :

**La direction répond qu'il n'y a pas d'arrêt de CDD sur le mois de Janvier.**

**16- Les salariés demandent si des CDI vont être réalisés sur ce mois. Si oui, combien et sur quelles CSP ?**

Réponse direction en réunion RP :

**La direction répond qu'il n'y aura pas de CDI de réalisé en Décembre.**

**17- Est-il prévu l'entrée de contrats CDD ou intérimaires ce mois-ci ? Si oui, combien et pour quelle durée ?**

Réponse direction en réunion RP :

**La direction répond que 2 CDLS sont arrivés depuis le 19/12/22 et que la direction recherche 1 CDD en fabrication.**

**18- La CGT vous demande quelle est votre vision moyenne des compteurs au 31 Janvier 2023.**

Réponse direction en réunion RP :

**La direction répond que la moyenne des compteurs d'heures pour la fin du mois sera de + 8h00.**

**19- Nous vous demandons le delta entre les compteurs les plus hauts et les compteurs les plus bas sur le site de MTT. Détail par CSP.**

Réponse direction en réunion RP :

	DELTA LE PLUS HAUT	DELTA LE PLUS BAS
1 <sup>er</sup> collègue	+51h09	-42h95
2 <sup>ème</sup> collègue	+46h44	-2h65

**20- Y a-t-il de nouveaux marchés à venir et une évolution des marchés actuels sur le site de MTT ?**

Réponse direction en réunion RP :

**La direction répond qu'elle a répondu à un appel d'offre pour AP-HP et le retour se fera en février/Mars.**

**21- Quel est l'effectif équivalent temps plein sur le site au 31 Décembre 2022 (CDI, CDD, intérimaires) ?**

Réponse direction en réunion RP :

**La direction répond que l'effectif à temps plein est de 72.01.**

**22- La CGT demande combien de mutations à la journée, à la semaine ou plus ont été effectuées sur le site de MONTIFAUT TRAITEUR (entrées et sorties) sur le mois dernier ? Si des salariés du site ont été concernés par cette mesure, sur quel site sont-ils allés, pour combien de temps et à quel poste ? Les salariés venus en mutation sur notre site viennent de quel site et ont occupé quels postes ?**

Réponse direction en réunion RP :

**La direction répond qu'un CDI est parti provisoirement sur un autre site pour une durée de 6 mois.**

**23- Les salariés demandent quels sont les postes à pourvoir et les besoins mis à disposition pour les formations internes sur le site. Combien de formations sont en cours actuellement sur le site, toutes CSP confondues ?**

Réponse direction en réunion RP :

**La direction répond que les besoins sont actuellement de 1 fabricant (1an) et 2 conducteurs CDLS pour une durée de 6 à 9 mois.**

**24- Y a-t-il de nouvelles visites du site programmées sur ce mois ?**

Réponse direction en réunion RP :

**La direction répond que le jeudi 9 Janvier, la société Ramsès, pour le marché de la santé, viendra visiter le site.**

**25- Les salariés demandent si des nuits sont prévues ce mois-ci ?**

Réponse direction en réunion RP :

**La direction répond qu'il n'est pas prévu de faire des nuits sur le mois de janvier.**

**26- La CGT vous demande les compteurs MOD, MOI et MOD plus MOI pour le mois de Décembre 2022.**

Réponse direction en réunion RP :

<b>MOD</b>	+15h67
<b>MOI</b>	-0h88
<b>MOI +MOD</b>	+14h92

**27- La CGT vous demande une vision de l'effectif au 31 Janvier 2023 ? Détail par CSP.**

Réponse direction en réunion RP :

**La direction répond que les effectifs seront identiques au mois de Décembre.**

**28- Les salariés demandent quels sont les besoins en termes de polyvalence pour le futur.**

Réponse direction en réunion RP :

**La direction répond qu'il n'y a pas de nouveaux besoins identifiés à date.**

**29 – Combien de salariés allez-vous ou avez-vous mutés ponctuellement sur le mois à venir ou passé et sur quels sites ?**

Réponse direction en réunion RP :

**La direction répond qu'il n'y a pas de mutations en cours ou des mutations futures à date.**

**30- Est-il prévu des salariés du GEV permanents sur le site ? si oui, combien ?**

Réponse direction en réunion RP :

**La direction répond qu'il n'est pas prévu de faire venir des salariés du G.E.V sur le site.**

**31- Compte tenu de la situation sanitaire actuelle, comment vont se dérouler la réunion des vœux de la direction, (lieu, horaires pour les 3 équipes, organisation, etc...)**

Réponse direction en réunion RP :

**La direction répond qu'à date, la programmation est maintenue sur les 2 jours, soit le mercredi 18 de 13h00 à 14h00, les équipes du matin, après midi et journée normale, et le jeudi 19 de 20h00 à 21h00 pour les équipes du soir, ces réunions se dérouleront dans la salle de l'échiquier à Pouzauges.**

**32- Les salariés demandent quelle sera la date de la réunion annuelle (bilan 2022 et projection 2023) et quelles seront les organisations de travail cette journée-là ?**

Réponse direction en réunion RP :

**La direction répond qu'il n'y aura peut-être pas de réunion site car une présentation sera réalisée aux vœux du 18 Janvier concernant le bilan 2022 et l'avenir 2023.**

**33- Combien de salariés du site sont en suspension de contrat pour une invalidité 2<sup>ème</sup> catégorie ?**

Réponse direction en réunion RP :

**La direction répond qu'il y a 5 personnes en invalidité 2<sup>ème</sup> catégorie.**

**Commentaire CGT :**

**Comme le dit la direction dans les différentes instances de l'UES :**

**On ne vient pas travailler à Fleury Michon pour se blesser. Salariés, voilà le résultat de la politique du zéro accident, 5 invalidités 2<sup>ème</sup> catégorie sont en cours sur notre site. Combien d'entre nous vont être encore impactés en 2023 ?**

**34- Combien de salariés du site sont en invalidité 1<sup>re</sup> catégorie ?**

Réponse direction en réunion RP :

**La direction répond qu'il y a 3 personnes en invalidité 1<sup>er</sup> catégorie.**

**Commentaire CGT :**

**Comme le dit la direction dans les différentes instances de UES :**

**On ne vient pas travailler à Fleury Michon pour se blesser. Salariés, voilà le résultat de la politique du zéro accident, 3 personnes sont en 1<sup>er</sup> catégorie. Combien d'entre nous vont être encore impactés en 2023 ?**

35- Les salariés demandent combien d'entretiens professionnels ont été réalisés sur l'année 2022 ? Quel était l'objectif de 2022 et quel est le pourcentage de réalisation par rapport à cet objectif ?

Réponse direction en réunion RP :

La direction répond que tous les salariés CDI ont été rencontrés (100%).

36- Combien de salariés du site de Montifaut Traiteur ont vu leur coefficient évoluer sur l'année 2022 ? Détail par CSP.

Réponse direction en réunion RP :

La direction répond que le résultat sera apporté dans le bilan social d'Avril.

37- Combien de salariés du site de Montifaut Traiteur ont participé à des réunions « libre échange » en 2022 ? Détail par CSP.

Réponse direction en réunion RP :

La direction répond qu'il y a eu 0 réunion de libre échange sur le site de MTT.

38- Combien y-a-t-il de contrats à temps partiels sur le site de Montifaut Traiteur au 31 décembre 2022 ? Détail par CSP.

Réponse direction en réunion RP :

La direction répond qu'il y a 13 temps partiels sur le site de MTT.

39- Combien de temps partiels rentrent dans le cadre de l'accord « Senior » sur le site de MTT au 31 Décembre 2022 ?

Réponse direction en réunion RP :

La direction répond qu'il y a 1 temps partiel Sénior et 2 temps pleins Séniors.

40- Sur le site de Montifaut Traiteur en 2022 :

- Combien de CDI ont été réalisés ? Détail par CSP.
- Combien y-a-t-il eu de départs à la retraite ? Détail par CSP.
- Combien y-a-t-il eu de démissions ? Détail par CSP.
- Combien y-a-t-il eu de licenciements ? Détail par CSP.
- Combien y-a-t-il eu de ruptures conventionnelles ? Détail par CSP ?
- Nombre de mutations définitives et ponctuelles réalisées courant 2022 sur le site ? Détail par CSP ?

Réponse direction en réunion RP :

La direction dit que la réponse sera apportée dans le bilan social d'Avril.

**Commentaire CGT :**

Pour la CGT, cette question est légitime puisque qu'elle fait partie de la vie de l'entreprise. De plus, la CGT a dit en séance que les réponses devaient être apportées puisque que la direction suit tous les mois ces points. Par conséquent, le refus de la direction d'y répondre n'est pas légitime.

41- Quelle est l'enveloppe d'investissement global 2023 pour le site de MTT et quelle est la répartition des investissements par service ?

Réponse direction en réunion RP :

La direction répond que le budget sera présenté sur le CSE du 19 Janvier.

42- Quelle est la prévision des départs en retraite pour 2023 sur notre site ?

Réponse direction en réunion RP :

La direction répond qu'au vu de la situation, il faut attendre le résultat sur le dossier de la retraite. La direction rajoute qu'il pourrait y avoir 3 à 4 personnes de concernées.

43- Combien de salariés du site de Montifaut Traiteur ont vu leur coefficient diminuer sur l'année 2022 ? Détail par CSP.

Réponse direction en réunion RP :

La direction dit que la réponse sera apportée dans le bilan social d'Avril.

**Commentaire CGT :**

Pour la CGT, cette question est légitime puisque qu'elle fait partie de la vie de l'entreprise. De plus, la CGT a demandé que le rapport réponde à la question, site par site, et non au global comme cela se pratique actuellement ou la direction ne répond pas à notre question.

45- En 2022, quels secteurs d'activités ou postes sur Montifaut Traiteur ont été mutualisés avec d'autres sites ?

Réponse direction en réunion RP :

La direction répond qu'aucune mutualisation avec d'autres sites n'a été réalisé en 2022.

46- Les salariés demandent le calendrier (date d'émission et de retour validé) pour les congés d'été 2023 ?

Réponse direction en réunion RP :

**La direction répond que les feuilles de vacances ont été distribuées semaine 52.**

**47- Combien de salariés ont eu la prime de spécificité conduite de ligne sur MTT ?**

Réponse direction en réunion RP :

**La direction répond que 2 personnes sont concernées.**

**48- Combien de cooptations ont été réalisées sur le site (par secteur) ?**

Réponse direction en réunion RP :

**La direction répond qu'il n'y a pas eu de cooptation sur le site.**

**49-Quelle sera l'organisation pour commander les repas Elior ?**

Réponse direction en réunion RP :

**La direction répond que Elior a mis à disposition une application à télécharger (time chef) pour pouvoir passer commande en spécifiant MTT dans l'onglet « commentaire ». La direction rajoute qu'un frigo est dédié à la livraison des plateaux repas.**

**50-Pourquoi le lundi 2 Janvier a-t-il été travaillé ?**

Réponse direction en réunion RP :

**La direction répond que le besoin était dû au changement de format des barquettes Servair.**

**51-Les salariés demandent un retour de l'audit de Servair les 21 et 22 décembre ?**

Réponse direction en réunion RP :

**La direction répond que l'audit s'est bien déroulé, le client est satisfait.**

**52-Les travaux de rénovation sur le site sont-ils terminés, si non, que reste-t-il à faire ?**

Réponse direction en réunion RP :

**La direction répond que non, il reste la pose des rampes (entrée personnel, escalier pour la fabrication), de la pose de carrelage et de la peinture pour l'escalier de la fabrication, ainsi que la réfection du SAS, entre l'accueil et le quai 1.**

## **QUAI RECEPTION/FABRICATION/CONDITIONNEMENT/ SUREMBALLAGE**

**1- Les salariés demandent que la direction fixe et sécurise le chargeur lève bac de la ligne 200 qui est dans la salle des fours bonnet, quand cela sera-t-il réalisé ?**

Réponse direction en réunion RP :

**La direction répond que cela a été réalisé semaine 52.**

**2- Les salariés demandent si les mutations à la journée vont perdurer ? Si oui, quand et combien sur le mois à venir et quelles seront les fréquences appliquées individuellement ?**

Réponse direction en réunion RP :

**La direction répond qu'il n'y a pas eu de salariés du site de mutés et il n'y en a pas de mutations de prévues sur les mois à venir.**

**3 - Les salariés demandent quand sera retirée la marmite ?**

Réponse direction en réunion RP :

**La direction répond qu'elle sera retirée dans le courant du 1<sup>er</sup> trimestre ainsi qu'un mélangeur qui sera transféré sur le site de Moulleron qui en a besoin. La direction rajoute que l'objectif est de transférer le mélange fromage sur le poste de conducteur de la ligne 51. Cela diminuerait de 500h00 le besoin annuel d'un mélangeur.**

### **Commentaire CGT :**

**Pour la CGT, la direction doit absolument, et ce dès la mise en place du procédé, garantir la sécurité des salariés sur les postes de la ligne 51 afin de ne pas dégrader et rendre accidentogène les conditions de travail de chacun.**

**En modifiant le processus, la direction ne garantit pas la sécurité des salariés, elle nous expose aux risques de contre-indications et de maladies pro, avec les conséquences graves qui en découlent.**

**Nous ne venons pas au travail pour prendre des risques, pour subir des accidents plus ou moins grave. Nous voulons garder notre bonne santé, et encore plus aujourd'hui avec la remise en cause de l'âge du départ à la retraite. Comment tenir notre poste si la**



## direction par son management, nous soumet toujours aux risques de maladies pros et d'accidents du travail ?

4- Les salariés demandent si la petite marmite peut être installée à la place de la grande afin de libérer de la place entre le cook-it et le bérif N°1 ?

Réponse direction en réunion RP :

La direction répond que non, il y a besoin de cet espace pour produire.

5- Les salariés demandent quelle est la raison de la panne concernant la Capic N°4 et où en est la situation à date ?

Réponse direction en réunion RP :

La direction répond que le joint était fissuré et qu'il a été changé.

### NETTOYAGE

1- Combien de salariés ont travaillé après 18h00 les samedis après-midi sur le mois de décembre 2022 ?

Réponse direction en réunion RP :

La direction répond que personne n'a travaillé les samedis après-midi.

2- Combien de salariés ont eu moins de 9 heures d'interruption entre leur débauche du samedi matin et leur embauche du samedi après-midi, sur le mois de décembre 2022 ?

Réponse direction en réunion RP :

La direction répond qu'il n'y a eu personne.

3- Combien de salariés de MTJ sont venus travailler sur le site de MTT sur le mois de Novembre et Décembre 2022 ?

Réponse direction en réunion RP :

La direction répond qu'il y a eu 2 personnes (1 salarié 5 jours et 1 salarié 10 nuits).

### MAINTENANCE

1- Où en êtes-vous concernant le futur aménagement entre MTT et MTJ ?

Réponse direction en réunion RP :

La direction répond que le devis a été signé, le début des travaux sera pour Mars.

### MALADIES PROFESSIONNELLES / ACCIDENTS DU TRAVAIL / MALADIES

1- Suite aux enquêtes de maladie pro réalisées sur les postes par la médecine du travail durant l'année 2022, quels moyens vont être mis en œuvre pour améliorer les postes et ne plus exposer les salariés aux risques d'inaptitude voire de licenciement ?

Réponse direction en réunion RP :

La direction répond qu'il y a 3 déclarations de maladies pros déclarées en 2022. La direction rajoute qu'une enquête a été réalisée en décembre et que les autres se feront dans les mois à venir.

Commentaire CGT :

Pour la CGT, il est inacceptable que des salariés se retrouvent en souffrance physique alors qu'ils ont toujours donné le meilleur d'eux même au travail. La direction, qui a été alertée plusieurs fois, par le syndicat CGT, par les salariés sur nos mauvaises conditions de travail, préfère augmenter les cadences, réduire les effectifs, ne pas tenir compte du vieillissement de sa population ouvrière, et a fait le choix de nous exposer sciemment à tous ces risques de maladie.

2- La CGT vous demande le bilan 2022 du site concernant les maladies pros, AT, incidents.

Réponse direction en réunion RP :

La direction répond qu'il y a 3 déclarations de maladies professionnelles pour 2022.

Commentaire CGT :

Comme le dit la direction dans les différentes instances de UES :

On ne vient pas travailler à Fleury Michon pour se blesser

On ne se blesse pas à Fleury-Michon !!!

# Salariés, voilà le résultat de la politique du zéro accident, 3 maladies pros en 1 an.

## Combien d'entre nous vont être encore impactés en 2023 ?

3- Combien de fois l'employeur a-t-il déclenché de visites de contrôle au domicile des salariés en arrêt de travail sur l'année 2022 ?

Réponse direction en réunion RP :

La direction répond qu'il n'y a pas eu de visite de contrôle au domicile des salariés déclenché par Fleury Michon sur le site de MTT.

4- La CGT vous demande le nombre de visites de reprise qui ont été réalisées, sur l'année 2022 ?

Réponse direction en réunion RP :

La direction répond que cela n'a pas été compté puisque ce chiffre sera communiqué dans le rapport annuel pour l'année 2022, courant avril.

5- La CGT vous demande le nombre de salariés qui ont été reclassés à la suite de problèmes de santé, sur l'année 2022 ?

Réponse direction en réunion RP :

La direction répond qu'il n'y a pas eu de reclassement sur le site de MTT en 2022.

### **SÉCURITÉ**

1- La CGT vous demande une présentation du document unique et de son évolution.

Réponse direction en réunion RP :

La direction répond que le document n'a pas évolué depuis la dernière RP. La direction rajoute que le DUERP évoluera en 2023 conformément à la loi santé au travail.

2- Les salariés demandent que lorsque l'ergonome est présente sur le site, qu'ils soient informés afin d'échanger avec elle durant sa visite. Pourquoi cela n'est-il pas appliqué automatiquement ?

Réponse direction en réunion RP :

La direction répond que l'ergonome n'était pas présente sur le site toute la journée. La direction rajoute qu'elle a été sollicitée sur un sujet en particulier sur l'aménagement de poste, et donc a été présente 1h00 sur le site.

**Commentaire CGT :**

**Pour la CGT, l'ergonome devrait être disponible pour les salariés qui ont des difficultés à tenir leur poste et ainsi débattre avec eux. Cela permettrait de trouver des solutions, de réaliser un suivi, mais aussi d'avoir un délai pour la réalisation.**

3- Les salariés demandent si le port du masque va perdurer sur le site ?

Réponse direction en réunion RP :

La direction répond que non, le port du masque a été levé en début d'année.

4- Combien y a-t-il de travailleurs isolés sur le site de MTT ?

Réponse direction en réunion RP :

La direction répond qu'il y a 1 travailleur isolé sur le site actuellement. La direction rajoute que le stockage du sous-sol va passer dans l'ancienne salle de suremballage, ce qui permettra de ne plus avoir de travailleur isolé fin 2023.

5- Où en est la commande concernant le siège adapté pour un salarié toujours en attente depuis le 28 juin 2022 ?

Réponse direction en réunion RP :

La direction répond que le fournisseur doit livrer le siège courant janvier.

6-Quelle est le montant de l'enveloppe d'investissement 2023 pour le site de MTT pour la sécurité ?

Réponse direction en réunion RP :

La direction répond que cela sera donné au CSE de janvier.



## RPS

1-Combien y a-t-il eu de convocations à un entretien disciplinaire sur l'année 2022

Réponse direction en réunion RP :

La direction répond qu'elle ne veut pas répondre sur ce sujet, cela ne concerne que l'entreprise et les salariés.

Commentaire CGT :

Pour la CGT, cette question est légitime puisque qu'elle fait partie de la vie de l'entreprise. La direction continue de faire de la rétention d'informations sur les questions disciplinaires, dont elle est à l'origine.

Pourquoi ne veut-elle pas être **transparente** sur ces thèmes ?

**La direction a-t-elle des choses à cacher ?**

2- Combien y a-t-il eu de convocations à un entretien disciplinaire à la suite d'un signalement pour harcèlement sexuel sur l'année 2022 ?

Réponse direction en réunion RP :

La direction répond qu'il n'y a pas eu de convocation disciplinaire concernant ce sujet sur le site de MTT.

## QUESTION DIVERS

1-Quelle sont les règles pour les travailleurs isolés lors des interventions des salariés en astreinte ?

Réponse direction en réunion RP :

La direction répond que la règle est de prendre un PTI, contacter un manager ou le gardien.